

Infor'Ama

Le journal d'informations de la Commune d'Amay



N° 35 • Septembre 2017 • www.amay.be

« LES AMAYTOISES » 2^{ème} ÉDITION



DANS CE NUMÉRO

- p 2 • Infor'Ama - points de dépôt
- Petit déjeuner du CPAS
- Commémoration Refuge "Marsouin"
- Coordonnées ALEM
- Campagne de dératisation
- p 3 • Herbicides (p2-p3)
- C'est la rentrée des classes !
- p 4-5 • **LES AMAYTOISES 2^e ÉDITION**
- p 6 • Petit patrimoine amaytois
- Stage d'automne
- Nouveau Conseiller Energie
- p 7 • Tribune politique
- CoDT
- p 8 • Agenda

LE MOT DU COLLÈGE

Très chères citoyennes, très chers Amaytois,

L'été touche doucement à sa fin. Les vacances scolaires sont terminées et nos enfants ont repris le chemin de l'école.

La période estivale est propice au lâcher-prise, au partage et aux moments conviviaux entre amis, avec nos voisins ou en famille.

Le besoin de rassembler tous les Amaytois et de partager un moment festif, c'est précisément l'objectif des "Amaytoises".

Ne manquez pas la 2^e édition de ce rendez-vous de la rentrée implanté en plein centre d'Amay les 8, 9 & 10 septembre.

Vu le succès de l'édition précédente, les festivités s'étaleront, en effet, tout le week-end. Sachez que notre Administration et nos nombreux partenaires ont redoublé de créativité pour fédérer et développer "Les Amaytoises 2017".

"Tu es un vrai Amaytois, si tu participes ... aux Amaytoises". Plus qu'un concept, c'est une volonté de vivre sa commune autrement. Parce qu'il est urgent de renforcer les liens de proximité et de rassembler tous les citoyens Amaytois, nous avons voulu faire de cette édition un événement pour tous.

Nos équipes ont pris le soin de concocter une programmation diversifiée, axée notamment sur la Culture, dès le vendredi 8 septembre, avec l'ouverture de la Saison du Centre culturel et un concert pop rock exclusif.

Samedi 9 septembre, la journée commence par l'accueil des citoyens et des nouveaux habitants. Les services communaux, le tissu associatif et culturel vous attendent toutes et tous (que vous soyez nouveaux ou « plus anciens » habitants d'un des 5 villages de notre Commune) sur la Grand-Place. Parce que la commune, c'est la mise en commun des ressources de chacun au service de tous, notre Administration et l'ensemble des forces vives d'Amay vous apportent leur aide en répondant à vos questions et vous conseillent dans vos projets et/ou activités que vous développez tout au long de l'année. Projets d'urbanisme, stages pour enfants, participer au Plan Communal de Développement de la Nature ou à Amay en Transition, etc...vous devriez trouver des réponses à vos multiples questions.

De nombreuses animations sont également prévues : un jeu dédié aux familles "Fort Boyard Amaytois", des châteaux gonflables ou encore

la projection d'un film inédit réalisé par notre équipe de documentalistes sur l'évolution du commerce amaytois au cours du 20^e siècle.

Faire la fête et bouger !

Dimanche 10 septembre est entièrement consacré à la Mobilité sous toutes ses formes avec la 11^e journée sans voiture et, pour les plus vaillants, l'incontournable rendez-vous des joggers, le Semi-Vert qui en est à sa 5^e édition. Il y aura aussi des balades pédestres et en vélo qui vous feront (re)découvrir tous les chemins et sentiers de notre belle commune.

Cerise sur le gâteau, Patrick Maes (23 fois champion de Belgique) nous fera l'honneur de sa présence dans un show vélo à couper le souffle sur la Grand-Place.

Je vous invite à découvrir en détail le programme des Amaytoises en pages centrales. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires et services communaux qui contribuent par leur synergie et leur dynamisme à faire de ce rendez-vous de la rentrée une réussite! Et je vous souhaite une agréable et douce rentrée 2017...

Amaytoisement vôtre,

Jean-Michel Javaux - Bourgmestre



Votre journal communal d'informations est disponible mensuellement par **points de dépôt**. Il est mis à disposition dans les services communaux, les maisons de repos, les écoles, les librairies, les boulangeries, au Delhaize, Carrefour, les médecins généralistes et les

pharmacies de l'entité. Vous pouvez également le télécharger directement via le site www.amay.be ou vous abonner par mail sur simple demande à office.tourisme@amay.be

Suivez également l'actualité amaytoise sur Facebook

EN BREF...

Devenez accueillante d'enfant

Vous souhaitez devenir accueillantes d'enfants conventionnés du CPAS d'Amay ?



Grâce à vos formations initiales, des formations continuées et vos expériences professionnelles, vous pourrez assurer un accueil de qualité à caractère familial pour **des enfants de 0 à 3 ans au sein de votre maison**, lieu aménagé selon les normes de l'ONE.

Vous accueillerez les jeunes enfants avec le maximum d'attention et d'affection, leur donnerez les soins d'hygiène quotidiens nécessaires et complerez leurs besoins essentiels (repas, change, sieste, jeux) en tenant compte des contextes familiaux, culturels et communautaires.

Pour ce faire, vous pouvez travailler en étroite collaboration avec les parents et instaurer un dialogue ouvert et constructif et une précieuse relation de confiance réciproque.

Votre travail quotidien permettra à de nombreux parents de concilier vie familiale et professionnelle.

Votre travail ne sera pas de tout repos (métier physique, minimum 10h par jour, etc.) mais il reste attrayant malgré un statut social encore précaire.

Nos accueillantes actuelles fournissent un accueil de qualité avec beaucoup d'enthousiasme, elles peuvent en témoigner.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le service d'accueillantes conventionnées du CPAS d'Amay du lundi au vendredi de 9h à 16h au 085/31 03 30 - cpas.amay@amay.be

Petit déjeuner gratuit du Service Insertion du CPAS d'Amay

Le CPAS d'Amay, par le biais de son service d'insertion socioprofessionnelle, organise son traditionnel petit-déjeuner de septembre, destiné aux demandeurs d'emploi.



Cet événement se déroulera **lundi 18 septembre 2017 à 9h30 au Centre Culturel d'Amay**. L'objectif : un petit-déjeuner pour découvrir :

- les ateliers d'insertion sociale, première étape dans un parcours d'insertion pour créer du lien ;

- les modules de formations (confiance en soi, expression, orientation, projet professionnel, mobilité) et de recherche d'emploi

Les partenaires habituels du CPAS, l'EFT Côté Cour et la Régie des Quartiers d'Amay s'associent à leurs actions pour présenter leurs activités.

Infos complémentaires : Service insertion socioprofessionnelle du CPAS d'Amay - 085/310 330.

Commémoration Refuge Marsouin



Samedi 2 septembre, à 15h, aura lieu la commémoration annuelle aux victimes des 3 et 4 septembre 1944 à la stèle de la Ferme Saint-Lambert.

Les Anciens des Refuges Marsouin et Narval ainsi que le Collège déposeront des fleurs au pied de la stèle de l'Armée secrète.

Érigé en mai 1975, ce monument est dédié à la mémoire d'une part, des trente-cinq victimes, dont 7 jeunes Amaytois assassinés par la division allemande Das Reich, et d'autre part, à tous ceux qui ont partagé leur combat et les ont rejoints dans le silence de la mort.

Ce recueillement est également l'occasion d'évoquer ensemble la tragédie...

Le 3 septembre 1944, la ferme Saint-Lambert est encerclée et attaquée. Un soldat allemand est tué. Tous les maquisards parviennent à s'enfuir. Pour se venger, les SS fusillent 7 jeunes hommes pris en otage. Trois jours plus tard, Amay accueillait les libérateurs.

Coordonnées ALEM

Les coordonnées de l'Agence Locale pour l'Emploi ont fait l'objet d'une mise à jour.

L'ALEM se situe Place Adolphe Grégoire, 3 - 4540 AMAY - Tél. : 085 21 58 27

GSM : 0465 24 49 45

alemamay@gmail.com

L'ALEM est accessible au public les lundi et mardi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

N'hésitez pas contacter Muriel De Pauw, notre agent préposé.



Campagne de dératisation

La prochaine **campagne de dératisation** aura lieu durant la semaine **du lundi 18 septembre au vendredi 22 septembre 2017**.



Si vous êtes confrontés à ce problème et que vous souhaitez le passage du délégué de la société INSECTIRA à votre domicile pour le placement d'appâts aux endroits stratégiques, **veuillez contacter le service Environnement au 085/316.615 ou au 085/310.540 soit via e-mail : philippe.linotte@amay.be, pour le mardi 19 septembre au plus tard.**

En dehors de cette campagne gratuite, des sachets de poison sont également disponibles gratuitement au Service Environnement, rue de l'Industrie 67 à 4540 Amay.

Aussi, nous sollicitons votre collaboration pour signaler tout foyer d'infection.

Herbicides



Depuis le 1^{er} juin 2017, les citoyens ne peuvent plus recourir au glyphosate pour désherber leurs allées et terrasses.

Bien que les produits soient toujours autorisés à la vente (du ressort du niveau fédéral),

leur utilisation au niveau de la propriété des citoyens est dorénavant interdite.

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les citoyens devaient déjà respecter une première interdiction à savoir celle de l'utilisation de produits phyto sur les terrains privés qui sont en lien avec un réseau de collecte ou une eau de surface. Donc, **fini de désherber son allée**

de garage avec des produits phyto lorsque cette allée aboutit à un filet d'eau.

C'est une interdiction ciblée au niveau spatial afin de protéger les ressources en eau. **La nouvelle interdiction s'ajoute à celle de 2014 en supprimant des produits autorisés ceux contenant du glyphosate.** Cette modification touche de nombreux citoyens puisque

cette molécule est très répandue.

Que faire de ces produits inutilisables ? Les ramener tels quels au Recyparc et les disposer dans l'emplacement dédié aux produits dangereux.

Seuls les professionnels, formés et détenant une phytolice, peuvent encore recourir à ces produits et ce jusqu'au 31 mai 2018.

C'EST LA RENTRÉE DES CLASSES !

L'heure de la rentrée a sonné ! Une nouvelle année va commencer, pleine de défis.



A Amay, 7 implantations communales, réparties sur l'ensemble du territoire, offrent un enseignement de qualité, gratuit, performant, propice au développement harmonieux de votre enfant et favorisant l'autonomie et l'équité sociale. Ces infrastructures abritent des Ecoles Fondamentales (enseignement maternel et primaire) :

J. Rocour – Directrice des Ecoles

Thiers - 085 31 36 66
Rue des Ecoles, 5

Rivage - 085 31 73 45
Allée du Rivage, 12

ecole.thiers@amay.be - 0471 98 38 32

J-Ph. Thirion – Directeur des Ecoles

Tilleuls - 085 31 13 48
Rue de l'Hôpital, 1

Ampsin - 085 31 26 11
Rue Aux Chevaux, 6

ecole.tilleuls@amay.be - 0471 98 38 31

F. Bonnechère – Directrice des Ecoles

Jehay - 085 31 16 46
Rue du Tambour, 27

Ombret - 085 31 37 22
Grand-Route, 50

Préa - 085 31 20 12
Rue du Préa, 3

ecole.jehay@amay.be - 0471 98 38 30

Parce que l'école est un lieu de vie qui bouge et évolue, les Directions, en collaboration avec l'Echevinat et le corps enseignant, se remettent en question en permanence et ont à cœur de vous présenter leurs établissements pour l'année académique 2017-2018.

Pour l'Enseignement maternel

Une équipe d'assistantes maternelles et de psychomotriciens encadre les plus petits.

Pour l'Enseignement primaire

Do you speak English?

Des cours d'anglais sont dispensés dès la 4^{ème} année

Equipe IT & fournitures

5 Cyberclasses / des tableaux électroniques interactifs et internet dans toutes les implantations / du matériel et des manuels scolaires gratuits.

Garderie du soir

Un service de garderie gratuite est proposée de 7h30 à 17h30 et, à prix très démocratique dès 6h30 aux Tilleuls et / ou jusque 18h30 dans toutes les implantations.

Classes de dépaysement

Cette année encore, les enfants bénéficieront d'un programme de classes de dépaysement (mer, verte, neige).

Outre les excursions urbaines (l'opéra de Liège, la ville de Bruxelles, le préhisto-muséum de Ramioul, l'Aquarium de Liège), votre enfant découvrira le plaisir de vivre en contact direct avec la nature à l'occasion des classes vertes et de neige. Un moment fort pour ce dernier car cette expérience de vie lui permet d'acquérir davantage d'autonomie et de respect des règles de vie en communauté. Une chose est sûre, il en ressortira grandi.

De manière générale, la visite ou l'animation vécue par les élèves constituera un point de départ pour les éveiller à la Culture (sciences, géographie ou encore l'Histoire) de manière pragmatique.

Quid des enseignants ?

Deux fois par an, des journées culturelles et pédagogiques sont organisées pour les enseignants (Lac de Bambois, Musée de la Science, Ath, etc.) afin qu'ils puissent transmettre aux

enfants les matières vues et enrichir leurs connaissances.

Des formations volontaires décentralisées sur Amay (à l'école des Thiers) sont également prévues après journée. Celles-ci sont dispensées aux enseignants par l'école pédagogique de Liège et sont en harmonie avec les autres projets. Elles abordent différentes thématiques : la différenciation dans les classes, la lecture d'albums, les inférences, etc.

Des partenariats

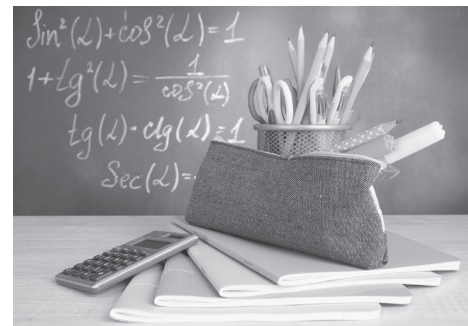
Parce que l'épanouissement passe aussi par l'éducation artistique, les partenariats extrascolaires établis avec l'Académie de Musique et le Centre culturel (musique, théâtre, cinéma) se renouvellent d'année en année. Les cours d'art (peinture, chant, art dramatique) préparent les élèves à la réussite professionnelle en développant une série d'aptitudes clés : l'esprit créatif, la résolution de problème, la capacité de collaborer, de communiquer et même de diriger. Infos et renseignements :

Académie Marcel Désiron Chaussée Freddy Terwagne, 26 - 085 31 20 11 - www.academieamay.com

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Rentrée : Vendredi 1^{er} septembre 2017.

Accueil des petits ayant 2 ans et 6 mois dans le courant du mois de septembre.



Plus d'infos ? Toute information complémentaire peut être également obtenue à l'Administration communale, Service de l'Enseignement au 085/830.825



Le week-end des
8, 9 & 10 sept. 2017

Les Amaytoises

sur la Grand'Place

Tu es un vrai Amaytois, si tu participes à l'événement de la rentrée... « Les Amaytoises » !

- Suite au succès de la 1^{ère} édition, Les Amaytoises sont de retour en 2017 sur la Grand-Place d'Amay.
- Les Amaytoises, c'est avant tout, un état d'esprit, une autre manière de vivre sa commune dans un lieu central et commun à toute l'entité : la Grand-Place.
- L'idée, c'est de renforcer les liens de proximité qui vous unissent à votre commune, en allant à la rencontre des forces vives d'Amay, de vos voisins, amis, collègues en toute convivialité.

Vendredi 8 septembre

9h > Ouverture de la Saison du Centre culturel et vernissage de l'exposition «Les Amaytois ont la parole» - Présentation et animation par l'équipe du Centre culturel

20h > Concert GRATUIT d'un band pop rock jazz que les Festivals de l'été s'arrachent «**GLASS MUSEUM**»



Samedi 9 septembre

Invitation à tous • Journée des habitants

10h > 13h30

Les stands des services communaux et du tissu associatif et culturel amaytois seront sous le chapiteau afin de répondre à vos questions et de vous conseiller (travaux de rénovation, crèche ou une école pour votre enfant, économies d'énergie, l'âge de la retraite, recherche d'activités, engagement dans des projets citoyens, projets et spectacles du Centre culturel et de la Maison de la Poésie...)

Croix Rouge / Police / COF / CSLI / Amay en Transition / SEL / Amitiés Amay-Bénin / CCA / Les tricoteuses / Cercle horticole / Entr'Âges / ONE / Mingalaba / CPAS / Régie de quartier / Paix Dieu (IPW) / Académie MD ...

12h > Vente de pains saucisses par les jeunes et leur éducateur

14h30 > FORT BOYARD AMAYTOIS sur la Grand-Place. Inscriptions à partir de **14h30** - dernier départ **15h30**. Défis, quizz et épreuves tout public

15h > 20h > BOURSE AUX VÊTEMENTS sous le chapiteau

10h30 > 17h30 > REPAIR CAFÉ sous le chapiteau

18h > «Tu l'as bien connu!» Projection d'une fiction documentaire sur l'évolution du commerce amaytois au cours du 20^e siècle, sur base de témoignages et de documents historiques. En 1^{ère} partie, présentation par Mme Marie-Josée Graindorge de ses anciennes cartes postales sur le centre d'Amay. Gratuit et tout public, aux Variétés (salle 1).



SAMEDI de 9 à 12h

La toute nouvelle bibliothèque accessible à la Gare d'Amay et animations par la ludothèque.

TOUT LE WEEK-END

Deux châteaux gonflables

Un stand de l'Accueil Extra-scolaire

Espace du Club de tir CCAT - place Sainte-Ode

Dimanche 10 septembre

11^e Journée sans voiture

Semi-Vert d'AMAY

9h15 COURSE POUR ENFANTS (parcours 1 km)
10h00 DÉPART DES 3 COURSES (5, 11 & 21,1 km)
10h30 ARRIVÉE des premiers coureurs
13h30 REMISE DES PRIX & TOMBOLA

5^{ème}
édition !

POUR LES ENFANTS

(DE 10 À 19H)

Piste d'habileté vélo de la Police

Château gonflable, jeux en bois, etc.

Jeu de piste sur les Pokémons et animations (10h > 12h30)

Balade à vélo (13h30 > 15h30)

Cinéma des familles avec la projection du film
d'animation "Baby Boss" au Centre culturel (15h - PAF : 3 €)

Jeux de société (13h30 > 15h30)

Grimage (16h > 17h30)

Surveillance du château gonflable (17h30 > 19h)

Encadrement par le Service Accueil extra-scolaire,
et avec la participation active de bénévoles
et de la Croix-Rouge.

SHOW VELO

Patric Maes (23 fois champion de Belgique) organise un show vélo spectaculaire sur la Grand-Place.

La descente urbaine reviendra en 2018.

POUR TOUS (DE 10 À 19H)

Dès 8h : Brocante vide-greniers

Infos > Amay > 0496 05 68 02

Vêtements de 2^e main "Pas cher, chic"

Stand du GRACQ (cyclistes quotidiens)

Stand info de la Croix Rouge : déplacements des PMR
(Personnes à Mobilité Réduite)

Marché bio et du terroir

DÉPARTS DES BALADES

13h30 > Balade pédestre "Nature & Patrimoine"
agrémentée d'un quizz durant le trajet

P.A.F. : Balade + Dégustation + 1 boisson = 5€ (Enfants : 2€)

Rendez-vous sur le parvis de la Collégiale à 13 h.

Remise des prix à 17h (sous la canopée du Musée).

Une initiative du PCDN et du Musée communal

13h30 > (Grand-Place) : Balade-vélo familiale (15 km)

Balade "Velor'Amay", balisée par les bénévoles du PCDN

Encadrement prévu pour les enfants non-accompagnés

ANIMATIONS

De 9h15 à 19h : musique, danses et spectacles de rue

Brocante

Echauffement cardio

Fanfare «Les Marteaux»

NEW DANCE' (chorégraphies en tout genre)



Notre commune recèle nombre de petits trésors patrimoniaux, témoins de son passé.

Parmi eux se trouvent les **chalets du Fonds du Roi Albert**. Notre Echevin du Patrimoine, Daniel Delvaux, nous en retrace l'histoire...

A la fin de la première guerre mondiale, beaucoup de maisons avaient été détruites ou fortement abimées un peu partout en Belgique lors du conflit. De nombreuses familles se trouvaient dans l'urgence de retrouver un logement. Après avoir dans un premier temps fourni des baraquements en tôle dès 1919, le Fonds en 1922, face à la pénurie de logements fit l'acquisition de chalets en bois.

Les pavillons étaient peints en blanc et les montants en brun foncé. Il y avait 3 mètres de chaque côté pour pouvoir verser le charbon dans la cave. Pas de toilette ni d'eau courante : les habitants devaient utiliser pompes ou robinets communaux. Dix baraquements arrivèrent à Amay en 1924, puis encore 3 en 1926. La commune en fit finalement l'acquisition en 1927.

Quatre étaient installés au Viamont. Trois d'entre eux ont été vendus à des particuliers dans les années 50 et sont restés à Amay. L'un d'entre eux, le N°13118 se trouve au Bois de Mer, le 13119 est remonté rue La Pêche (Radio Amay s'y était installée), le 13120 sert d'abri de jardin aux Cabendes à Ampsin. Quant au 13121, il est resté sur place et c'est « le pavillon du Viamont » que les Amaytois connaissent bien. Sa dernière fonction, jusqu'en 2005, fut de servir de bureau de pointage des chômeurs. Il est maintenant vide et abandonné.



La situation en 2017 : outre le chalet du Viamont, on peut voir celui du Bois de Mer et celui des Cabendes (sur des propriétés privées), un en ruine à l'entrée de l'ancien terrain de football à côté de la maison communale, celui de la rue La Pêche en relativement bon état, et un autre aux Mirlondaines (habité mais fort modifié).

Ces témoins importants d'un passé pas si lointain méritent assurément qu'on s'y intéresse, une réhabilitation de celui du Viamont et de celui de radio Amay est envisagée par la Commune.

Karaté et activités récréatives



« Tu aimes le sport ? Tu rêves d'apprendre le karaté ? Tu adores les bricolages et les jeux en tout genre ? Oui ! Alors ce stage est fait pour toi. Nous te proposons 3h de sport et 3h d'activités récréatives par jour ! Alors, n'hésite pas et viens nous rejoindre du 30 octobre au 3 novembre (excepté le 1^{er} novembre). Amusement garanti ! ».

En partenariat avec le club de karaté amaytois BUTOKUDEN.

Quand ? Du Lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2017 (sauf le mercredi 1^{er} novembre) de 9h à 16h. Accueil payant en supplément dès 7h30 et jusqu'à 17h30.

Pour qui ? Les enfants entre 2,5 ans et 12 ans.

Où ? Gymnase communal d'Amay, rue de l'Hôpital 1.

Frais d'inscription

- **Amaytois :** 40€/semaine pour le 1^{er} enfant, 35€/semaine pour le second, 30€/semaine pour le troisième et les suivants.
- **Non-Amaytois :** 70€/semaine pour le 1^{er} enfant, 65€/semaine pour le second et 60€/semaine pour le troisième et les suivants.

Comment s'inscrire ? Inscriptions uniquement le **lundi 2 octobre 2017**, de 16h à 18h, à la salle des Mariages (Chaussée Freddy Terwagne 76, 4540 Amay).

Pas d'autres possibilités d'inscription. Veillez à apporter une vignette de mutuelle. Paiement à effectuer sur place. Attention, le nombre de places est limité : 48 places disponibles.

Informations : Pascale Wirtel, responsable de service - 085/23 37 65 - pascale.wirtel@amay.be

NOUVEAU CONSEILLER ENERGIE

Passionné par tout ce qui concerne l'énergie et les aspects techniques, Nicolas Bajoit, notre nouveau conseiller Energie, a rejoint notre équipe depuis mai dernier.

Que ce soit pour des travaux, des aides financières, des ampoules économiques, des gestes dans la vie de tous les jours ou encore le choix de votre fournisseur d'énergie, Nicolas vous aidera par ses conseils personnalisés à réaliser des économies d'énergie et à alléger vos factures !

Cette année, RESA a décidé de promouvoir l'installation de chaudière au gaz naturel raccordée à son réseau de distribution. Dans ce cadre, des primes sont octroyées sur base de critères précis. N'hésitez pas à contacter notre conseiller pour plus d'informations à ce sujet.

Des permanences sont organisées les **lundis de 9 à 12h et les jeudis de 14 à 16h** au Hall technique (rue Au Bois, 8).

Contactez Nicolas Bajoit au 085/830 853 ou service.energie@amay.be.



DROIT DE PAROLE : la Tribune libre des groupes politiques représentés au Conseil communal

Infor'Ama Septembre 2017

ECOLO
Ampsin Flône Jehay Ombret Amay

**AMAY
PLUS**
LA FORCE DE NOS IDEES

PS

CHÈRES AMAYTOISES, CHERS AMAYTOIS,

BALADE FAMILIALE ET CONVIVIALE À VÉLO

Le dimanche 17 septembre 2017, partez à la découverte des voies vertes qui relient les communes de Flémalle, Saint-Georges, Villers-le-Bouillet et Amay.

Depuis quelques années, une balade à vélo est organisée par plusieurs locales ECOLO de la région. C'est ainsi une occasion de parcourir ensemble nos belles campagnes, dans une ambiance familiale et à un rythme accessible à toutes et tous.

Cette année, ECOLO Amay se joint à cet événement et organisera l'arrivée de cette balade, sur le site des Maîtres du Feu.

La balade démarrera de Flémalle en direction de Saint-Georges. Ensuite, elle passera à Villers-le-Bouillet, avant de redescendre sur le site des Maîtres du Feu à Ampsin, où il sera possible de se rafraîchir et de se restaurer à prix démocratiques, dans une ambiance musicale. Des produits locaux y seront également proposés.

Un service « minibus-camionnette » sera prévu pour revenir au départ durant l'après-midi (vélos et promeneurs).

Bien sûr, chaque cycliste doit apporter son vélo et son équipement élémentaire de sécurité (casque, visibilité).

Accueil dès 9h30, Place Mottard à Flémalle, départ à 10h00.

Parcours de 25 km avec des zones de ravitaillement.

Arrivée aux « Maîtres du feu » à Ampsin vers 13h.

Cette activité est gratuite et aucune inscription n'est requise !

Eric ENGLEBERT, pour ECOLO Amay
slecoloamay@gmail.com

LE MOUVEMENT AMAY.PLUS EST EN ORDRE DE MARCHÉ EN VUE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2018 !

En octobre 2018, le Mouvement AMAY.PLUS présentera une liste aux élections communales d'AMAY.

Notre projet communal intègre les dispositions et règles de bonne gouvernance et de saine utilisation des fonds publics dans l'intérêt de TOUS les citoyens.

Notre liste sera une liste d'ouverture ayant pour ambition de faire bouger les lignes et d'amener du renouveau sur la Commune en rompant avec d'anciennes pratiques.

Nous désirons travailler dans l'action et la convivialité pour notre Commune avec nos compétences et notre envie de progresser avec vous.

La recherche de mandants et de rémunérations n'est pas dans notre ADN mais travailler à la concrétisation de dossiers objectifs, bien définis et durables constitue notre principale motivation.

La quiétude dans nos quartiers doit être retrouvée, des aides concrètes doivent être consenties aux activités citoyennes et associatives. Nos artisans, commerçants, indépendants et entreprises doivent être valorisés et une solidarité retrouvée au travers de toutes les générations par une action politique coordonnée depuis la petite enfance jusqu'au soutien aux personnes âgées.

Si vous souhaitez rejoindre notre Mouvement et participer à notre projet, n'hésitez à nous contacter !

Très bonne rentrée à toutes et tous ...

be.tilman@skynet.be - 0475/48.47.05

Benoît TILMAN

Chef de file



**Soutenez le
Mouvement
AMAY.PLUS**

Pour cette tribune, nous souhaitons mettre en évidence les jeunes et leurs implications

Rejoindre un mouvement politique n'est pas un acte simple, encore moins facile dans le contexte actuel. La déception de la population est sans équivoque et le désintérêt des jeunes pour la politique est plus flagrant que jamais ! Nous comprenons bien ce sentiment, il nous arrive nous-même d'être profondément dégoûtés comme ces derniers mois par les agissements de certains hommes politiques, agissements effaçant sur leur passage toutes les réalisations qui voient le jour quotidiennement pour améliorer la vie des citoyens. Mais nous savons aussi que l'on ne change pas le monde depuis son canapé ou en se plaignant derrière l'écran d'un ordinateur. Le monde n'est pas parfait, la politique non plus, s'engager dans un mouvement politique est l'opportunité de mettre un peu de soi à l'amélioration du système. Ce bel objectif ne sera néanmoins possible que par l'engagement massif d'une jeunesse conscientisée au fonctionnement de la société et des problèmes qui la traversent. Nous sommes là, dans l'action politique, pour cela ! Pour cette raison, nous vous écrivons aujourd'hui. Nous invitons chaque jeune qui souhaite faire bouger les choses à nous rejoindre, à apporter ses idées et ensemble nous pourrions demain vivre dans une société plus juste et solidaire où chacun trouvera sa place. Parce que les plus beaux projets humains se construisent à plusieurs ! Si tu restes convaincu que la politique peut encore changer le système et que tu souhaites participer au mouvement du changement alors... N'hésite plus et rejoins nous dès maintenant !

Samuel MOINY et Jordy LALLEMAND

Contacts

samuelmoiny96@hotmail.com et
jordy_47@hotmail.com



Depuis le 1^{er} juin, le Code du Développement Territorial (CoDT) est entré en vigueur.

L'implémentation de ce code prévoit une « simplification » de toute une série d'actes et de travaux en matière d'urbanisme (dispense de permis mais sous certaines conditions). Le CoDT implique aussi l'application

de nouvelles procédures pour l'Administration communale.

L'introduction de ces procédures impacte le fonctionnement du service Urbanisme (qui emploie 4 personnes et traite environ 250 dossiers/an) au niveau du temps d'examen des dossiers car le CoDT prévoit **un délai de rigueur** pour l'octroi d'un permis.

La Commune a 20 jours d'examen pour déterminer si le dossier est complet et conforme. Ni le demandeur, ni l'autorité communale ne peuvent plus altérer le cours de la procédure pour demander des modifications ou adjoindre un élément manquant. Après deux dépôts incomplets, le dossier est déclaré irrecevable.

En outre, une fois que le dossier a été introduit, si la Commune ne répond pas dans les délais impartis, elle sera dessaisie de sa compétence au profit d'un fonctionnaire délégué si et seulement si le demandeur a transmis en temps utile une copie de son dossier, accompagné d'une copie du récépissé de dépôt à la Commune.

En pratique

Dans tous les cas, prenez contact avec le service Urbanisme pour un conseil personnalisé sur la procédure à suivre, la nécessité ou non d'un permis et les possibilités éventuelles de dérogation en

vous rendant sur place lors des permanences de service (avec une présentation de votre projet), en prenant rendez-vous au 085/830.831 à 833 ou en envoyant votre projet par mail à l'adresse suivante : urbanisme@amay.be.

Le service Urbanisme est situé chaussée Freddy Terwagne, 74 – 4540 Amay. Il est accessible les lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h, le jeudi après-midi de 14h à 16h et sur rendez-vous.

Des exemples concrets

La réalisation d'un abri de jardin, d'un car-port ou d'une véranda ne nécessite **plus de permis** même si cela déroge au RCU (Règlement Communal d'Urbanisme) **si et seulement si** l'on respecte scrupuleusement toutes les conditions.

L'installation d'une clôture en gabions s'effectue sans permis mais doit être conforme à **la législation sur la voirie (Réglementation régionale & vicinale)**.

On peut bénéficier d'exemption de permis pour la construction d'un volume secondaire non destiné à l'habitation **sous certaines conditions**.

De manière générale, le service Urbanisme attire l'attention des citoyens sur le fait qu'il existe d'autres législations, telles que le **Code civil, le code de l'environnement, pour ne citer qu'eux**, auxquelles il convient de se conformer.

Afin de faciliter votre recherche d'informations, vous pouvez également consulter le site www.uvcw.be/codt/permis. En introduisant un mot-clé dans le moteur de recherche, cette plateforme vous permet de savoir si vous êtes dispensé de permis et vous renseigne sur les conditions à respecter.

Agenda

Vendredi 1 ^{er} septembre	Rentrée des classes
Du vendredi 1 ^{er} au samedi 30 septembre	Inscriptions Académie MD – cfr. www.academieamay.com Vote du public Concours Arbre belge de l'année 2017 – cfr. www.arbredelannee.be Le mois du cupcake Fondation Recherche Alzheimer – cfr. www.amay.be
Samedi 2 septembre	Commémorations du Refuge Marsouin à 15h – cfr. p. 2
Week-end du 8, 9 & 10 septembre	Les Amaytoises sur la Grand-Place – cfr. p.4-5
Samedi 9 septembre	Audition Jazz de 9h30 à 13h à l'Académie Marcel Désiron (ch. F. Terwagne, 26)
Samedi 9 et dimanche 10 septembre	Journées du Patrimoine au château de Jehay de 11h à 18h – cfr. www.chateaudejehay.be
Lundi 18 septembre	Petit déjeuner du CPAS au Centre culturel – cfr. p. 2
Du lundi 18 au vendredi 22 septembre	Campagne de dératisation – cfr. p. 2
Dimanche 24 septembre	Fête du cochon – cfr. www.amay.be
Du vendredi 29 sept. au dimanche 8 oct.	Opération Cap 48
Lundi 2 octobre	Inscription au stage d'automne – cfr. p. 6

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **"Rendez-vous"**, le journal bimestriel du Centre culturel d'Amay (☎ 085 312 446), www.amay.be ainsi que le **calendrier d'Intradel**.

Infor'Ama | Septembre 2017

Mensuel d'informations de la Commune d'Amay
Editeur Responsable : le Collège communal

Distribué par points de dépôt dès la première semaine de chaque mois (sauf juillet / août).

En PDF via le site www.amay.be ou par mail sur demande à office.tourisme@amay.be | Rue Gaston Grégoire, 6 | ☎ 085 31 44 48

Un passé plein d'avenir... **AMAY**